

COMITE SOCIAL D'ADMINISTRATION DU 26/01/2024

Monsieur le Président,

Dans un climat social agité et désormais très incertain, la DGFIP n'échappe pas à un contexte troublé. Depuis l'automne dernier des négociations indemnitaires se sont engagées, notre détermination à obtenir une reconnaissance indemnitaire à hauteur de notre conscience professionnelle et de notre technicité est intacte. Cela fait plus de dix ans que notre régime indemnitaire n'a pas été revalorisé. Cela ne peut plus durer !

Il est grand temps de reconnaître l'exemplarité de nos agents, à l'heure où notre direction est éclaboussée par l'affaire PSG/ Neymar , où selon Mediapart, la Dgfiip serait prête à faire cadeau de 88 millions d'euros de recette publiques par la grâce d'un rescrit de l'administration.

Le deux poids, deux mesures ne peut perdurer.

Pour le CSAL du jour, notre organisation a déjà invoqué la semaine dernière les éléments justifiant notre boycott initial. Le sujet du contrôle fiscal abordé par nos soins en juin, et même bien avant à travers le sort de la BCR revient sur le devant de la scène. La lutte contre la fraude fiscale devient une priorité alors que des centaines d'emplois ont été supprimées dans la sphère du contrôle depuis plus d'une décennie. Quelle mascarade !!!

Vous introduisez un subtil jeu de chaises musicales, supprimant un poste au PCR, en direction de la BCR, alors que le rapport de la cour des comptes en date du 15/11/2023 insiste notamment sur l'IFI, la fiscalité immobilière et les enjeux patrimoniaux. Etrange paradoxe !!

Nous avons par ailleurs dit tout le bien de ce que nous pensions sur les suppressions massives d'emplois de catégories C au niveau national , qui frappent également le site d'Embrun.

Enfin le transfert du poste du MTE s'accompagne d'un transfert de charges sur la Taxe d'urbanisme, qui n'a pas encore pleinement impacté nos services, mais va percuter les finances des collectivités locales, n'en doutez pas.....

L'arithmétique n'est pas le point fort de la DDFIP 05 au niveau des emplois.

Rappelons nous, nous avons eu le :

- 17 = 16 au moment de la création du SDIF, avec la disparition d'un emploi quelques semaines après la présentation du projet.

- 3= 1 pour les suppressions de poste au SIE de Gap en Septembre 2023.
- 5=6 pour la mise en place de la CDAD, alors que l'on nous assurait du contraire en ces lieux le 07/12 dernier, et le 1=2 sur le transfert des emplois de Briançon à destination de la CDAD.
- et dans la ligne de mire le 2 ou 3=5 ou 6 avec la mise en place de l'expérimentation du recouvrement forcé des créances fiscales des professionnels.

Sur ce dernier thème, point 2 de l'ordre du jour, nous disposons d'une fiche technique qui n'est que le strict copié collé de la fiche nationale, du CSR du 11/11/2023. Quid des particularités locales ???

Nous n'allons pas signer de chèques en blanc sur ce projet et attendre d'hypothétiques groupes de travail qui bidonneront les débats. Aucune réflexion sur l'impact de ce projet, qui ressemble à une prolongation du NRP et introduit de nouvelles restructurations.

Aucune estimation de charges, des comparaisons avec des départements pilotes dénuées de tout fondement, des inconnues à tous les étages, et aucune étude d'impact sur l'aspect géographique ou immobilier pour couronner le tout.

Avec au bout de la route la mise en place des agences nationales de recouvrement voulues par le gouvernement qui viendront bouleverser les cadres et statuts de nos agents.....

Non merci....

En dernier lieu vous invoquiez la semaine dernière le chahut à la Direction avec la perte de vos adjoints. Bienvenue dans le monde réel de la Dgfi ! Dans les services, c'est le tumulte au quotidien depuis des mois, des années. C'est même la tempête à Briançon en dépit de l'investissement remarquable des agents, et de la force de caractère d'une responsable qui aura jeté toutes ses forces dans la bataille.

Du sous-effectif, des erreurs funestes (pas d'adjoint pendant plus d'un an), un héritage qui avait déjà impacté les équipes et responsables précédents, les power point et jolis tableaux présentés ici n'auront pas changé la donne, ce qui nous permet de réaffirmer ici tout notre soutien aux personnels de Briançon, et notre attachement à la pérennité de ce site dans ce contexte si particulier.

L'année 2024 est lancée, mais la perspective de lendemains heureux et d'horizons dégagés est plus que jamais très incertaine.